



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la séance du 22 juin 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE

Autres membres présents : François LEFORT  
Philippe MAUBERT

### I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

— Elaboration du PLU de Coltainville (28)

### II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Elaboration du PLU de Janville (28)

### III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### VI Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur les dossiers suivants :

— Mise en compatibilité du POS de Faverolles-sur-Cher (41)

— Transformation de la ZPPAUP en AVAP de Ferrières-en-Gâtinais (45)

### VII Questions diverses

Un nouveau préambule aux avis rendus par la MRAe pour les plans-programmes, harmonisé au plan national, est adopté. Il sera progressivement intégré aux prochains avis.

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,  
Président de séance

Étienne LEFEBVRE